

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 1^{er} DÉCEMBRE 2015

• Nombre de présents :

22

• Quorum :

16

Ordre du jour :

- ① *Budget 2016*
- ② *DBM 2015*
- ③ *Projet culturel : Mme ACHOUR*
- ④ *Conventions et contrats*
- ⑤ *Assurance annulation (facultatif)
Complément information voyage CHINE*
- ⑥ *Calendrier AS 1516*
- ⑦ *Compte rendu CVL du 03/11/2015 et 24/11/2015*
- ⑧ *Questions diverses*

Administration

Secrétaire séance	NOM/Prénom	FONCTION	Présent	Excusé	Absent
	VENIANT Jean-Régis	Proviseur	X		
	CECCHETTI Marcel	Proviseur-Adjoint	X		
	MINIER Marcel	Proviseur-Adjoint	X		
	CHAPUT Maryvonne	Directrice des services – Agent Comptable	X		
	FORTIN Gilles	Conseiller Principal d'Éducation	X		

Personnalités

	BERGE Mathieu	Représentant le Conseil Régional	X		
	OUSTRAIN Pascale	Représentant le Conseil Régional		X	
	MILLET-BARBE Christian	Représentant la Communauté BAB			X
	TAIEB Valérie	Représentant la Municipalité			X
	BALIRAC Pierre	Personnalité qualifiée			X

Personnels d'enseignement, de direction, d'Éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation

05/11/2015	BREIL BOIN Isabelle	SNES-FSU	X		
	GOYA Nicolas		X		
	IACHEMET Lucio			X	
	RICCI Lucile		X		
	ETCHEGOIN Joël	SE-UNSA, SGEN CFDT	X		
	JEAULT Jean-Michel		X		
	LUCU Pascal		X		

Personnels administratifs, sociaux et de sante, techniques, ouvriers et de service

	LAFOURCADE Danielle	Liste sans étiquette	X		
	LECUNA Eric		X		
	POZO PIZARRO Pierre		X		

Parents d'Élèves

	CHAPLAIN Valérie	FCPE		X	
	PRAT TECHENE Patricia		X		
01/12/2015	ROUAULT Hervé		X		
	SIOUGOS Cathy		X		
	GROSSIER Iban	BIGA BAI	X		

Elèves

	BARBIER Esther	1ES2	X		
	LABORDERIE Arthur	BTS-SON2			X
	LOUBOUTIN Otxanda	TES3			X
	MALBET Camille	TS2	X		
	SATO Marianne	1ES2	X		

La séance est ouverte à 18h15

Le PV du CA précédent est adopté à l'unanimité

Secrétaire de séance: M. ROUAULT – Parent d'élève

Révision de l'ordre du jour

Le point (2) sur la DBM (Décision Budgétaire Modificative) 2015 est supprimé étant sans objet : pas de modification au budget 2015.

Le point (5) sur l'assurance annulation du voyage en Chine est supprimé : l'assurance annulation est incluse dans le prix donné par l'agence de voyage.

2 points sont ajoutés :

- Prise en compte du plan "VIGIPIRATE" au niveau du lycée
- Point sur les travaux de restructuration du lycée

2 questions ont été déposées :

- Demande de personnel ITRF pour l'assistance pédagogique et la maintenance du matériel au niveau du BTS audiovisuel
- Motion sur l'avant projet académique 2016-2020

L'ordre du jour devient :

① ***Budget 2016***

② ***Projet culturel : Mme ACHOUR***

③ ***Conventions et contrats***

④ ***Calendrier AS 1516***

⑤ ***Compte rendu CVL du 03/11/2015 et 24/11/2015***

⑥ ***Demande de personnel ITRF pour l'assistance pédagogique et la maintenance du matériel au niveau du BTS audiovisuel***

⑦ ***Motion sur l'avant projet académique 2016-2020***

L'ordre du jour est validé

① Présentation du budget 2016

Mme CHAPUT(Agent Comptable) présente le budget 2016 :

Le livret de bord du budget 2016 a été transmis à tous les membres du CA le 20 novembre 2015.

Le livret est structuré en 3 parties :

- 1 Présentation
- 2 Démarche analytique (à partir de la page 12)
- 3 Annexes par service

5 principes ont présidé à l'établissement du budget prévisionnel de l'année civile 2016 :

▶ Annualité

du 1 janvier au 31 décembre (ce qui ne correspond pas à l'année scolaire)

▶ Unité budgétaire

▶ Spécialité

Les ressources et les charges budgétaires de l'EPLÉ sont retracées dans le budget sous forme de recettes et de dépenses dans un document unique.

▶ Universalité

les recettes couvrent les dépenses.

Les prévisions relatives aux recettes et aux dépenses doivent s'équilibrer rigoureusement.

L'équilibre doit exister par section.

▶ Sincérité

L'évaluation des recettes et des dépenses inscrites au budget est réalisée de façon sincère.

Leur sincérité s'apprécie compte tenu des informations disponibles et des prévisions qui peuvent raisonnablement en découler.

L'organisation 2016 du budget reprend celle du budget 2015.

Le budget est construit avec 5 services en fonctionnement général :

- AP : Activités Pédagogiques
- ALO : Administration et Logistique
- VE : Vie de l'élève

Regroupe les crédits qui ont un lien direct avec les aides sociales

- SBN : Bourses Nationales
- SRH : Restauration et Hébergement

Les services sont eux mêmes décomposés en domaines et activités : voir par exemple page 12

Le service AP décomposé en 6 domaines dont 5 axes :

- AXE 1 SCIENTIFIQUE
- AXE 2 LINGUISTIQUE
- AXE 3 ART ET CULTURE
- AXE 4 CITOYEN – SPORTIF
- AXE 5 PROJET ÉTABLISSEMENT
- INTERDISCIPLINAIRE

Le lycée est réparti sur 2 sites : BAYONNE et BIARRITZ (BTS), le budget en tient compte et est détaillé à ce niveau.

Les recettes du budget de fonctionnement du lycée sont principalement assurées par :

- Le Conseil Régional d'Aquitaine
- La taxe d'apprentissage
- La formation continue
- Les colonies de vacances hébergées l'été

Les financements liés aux colonies de vacances ne sont pas négligeables. Une diminution de la recette est prévue pour 2016 (passage de 80 000 à 50 000 euros). Ceci est lié à l'indisponibilité du bâtiment "D" durant l'été du à sa mise aux normes "accessibilité" (construction d'un ascenseur) ; en 2017 ce sera le tour du bâtiment "F" (1^{er} et 2^{ème} étage concernés par des travaux).

Question de M. ETCHEGOIN (SE-UNSA, SGEN CFDT) : les CPGE sont-elles incluses dans la prévision de budget des Activités Pédagogiques (AP) ?

Réponse de Mme CHAPUT (Agent Comptable) : Oui, en particulier tout ce qui concerne la reprographie. Les versements de l'université (20/30€) par élève ne sont pas pris en compte.

Question de M. LUCU (SE-UNSA, SGEN CFDT) : Y a-t-il moyen de réduire les coûts d'envoi des SMS (3700€ / an) ?

Réponse de Mme CHAPUT (Agent Comptable) : Les SMS sont envoyés automatiquement par PRONOTE en cas d'absence ou de retard d'élèves, relevés par les professeurs.

Remarque de M. VENIANT (Proviseur) : PRONOTE est un logiciel (privé) qui fonctionne très bien ; il n'est pas raisonnable de revenir en arrière et de se passer actuellement de PRONOTE.

Question de M. GROSSIER (BIGA BAI) : A quoi correspondent les 8M€ d'opération de maintenance et de sécurité (1M€ en 2014) ?

Mme CHAPUT (Agent Comptable) énonce la liste des dépenses de maintenance : elles concernent essentiellement les dépenses pour lancer la restructuration du bâtiment "B" (7M€) et pour la mise en accessibilité (800 000€).

Question de M. GROSSIER (BIGA BAI) : Le quotient familial est-il pris en compte dans le prix à payer par les parents pour les voyages scolaires ?

Réponse de Mme CHAPUT (Agent Comptable) : Non, ce serait très difficile à prendre en compte en terme de ressources en personnel. Donc, tout le monde paye la même chose. Cependant, les professeurs demandent des subventions aux mairies et aux conseils départementaux et régionaux. De plus, ils organisent avec les élèves des animations pour financer les voyages.

Note de M. VENIANT (Proviseur) : Il est vrai que des élèves ne peuvent pas partir à cause du coût des voyages. Par choix, le lycée a préféré attribuer les fonds sociaux à la restauration plutôt qu'au financement des voyages scolaires. Le point des voyages scolaires sera à l'ordre du jour d'un prochain CA.

Le voyage en Russie est annulé dû à la situation politique et aux conditions d'hébergement (seulement 3 familles russes étaient prêtes à héberger les élèves).

Le voyage en Chine coûte un peu plus de 1300 € par élève.

Question de M. GROSSIER (BIGA BAI) : Les dépenses énergétiques s'élèvent à 300 000€, soit 10 % du budget, n'y a-t-il pas des moyens de faire des économies ?

Réponse de Mme CHAPUT (Agent Comptable) : Le lycée a été construit dans les années 60 où les normes d'économie d'énergie n'existaient pas. Par exemple, il n'y a pas de système automatique d'extinction des lumières, le dernier professeur dans une classe doit éteindre la lumière, un emploi du temps d'occupation est affiché dans chaque classe. La chaufferie fonctionne mal. La restructuration devrait permettre des gains significatifs.

M. VENIANT (Proviseur) : Les professeurs sont sensibilisés aux économies d'énergie et il a été demandé à chacun d'avoir une attitude responsable.

Question de M. GROSSIER (BIGA BAI) : Le service de restauration utilise-t-il des produits locaux ?

Réponse de Mme CHAPUT (Agent Comptable) : 10 à 15 % de produits locaux, par exemple :

- Boeuf de MAULEON
- Légumes du grand sud aquitain
- Poissons de la criée de SAINT-JEAN DE LUZ
- Yaourts de BARDOS

Question de M. GROSSIER (BIGA BAI) : Un abri pour les vélos est-il prévu à l'occasion de la restructuration ?

Réponse de Mme CHAPUT (Agent Comptable) : Non, la plupart des élèves qui ne viennent pas en bus ou en voiture ont des scooters. Il n'y a pas eu de demande pour un garage à vélo.

Question de Mlle MALBET (Élève) : Comment limiter le nombre d'envoi de SMS pour absence.

Réponse de M. FORTIN (CPE) : Il y a relativement peu d'absence, même au niveau des terminales.

Qu'il y ait 1h ou 1 journée d'absence, un seul SMS est envoyé. Si les parents prévenaient de l'absence de leur enfant, cela éviterait l'envoi d'un SMS.

Le budget prévisionnel 2016 est approuvé à l'unanimité des 22 présents

② *Projet culturel : Mme ACHOUR*

Ce point a été traité dans le chapitre suivant : "Conventions et Contrats"

③ *Conventions et contrats*

1 - Convention "Enfance de l'art" :

Demande d'autorisation de signature par M. VENIANT (Proviseur) pour un montant de 240€.

Autorisation de signature adoptée à l'unanimité des 22 présents.

2 - Autorisation pour M. VENIANT d'organiser 2 conférences pour les CPGE :

Les conférences sont demandées par M. ORIOL, enseignant de LETTRES. Elles auront lieu les lundi 8 et mardi 9 février 2016

Seuls les frais de déplacement du conférencier, venant de Lyon sont à financer (pas de frais d'hébergement). La dépense est évaluée pour un montant de 400€.

Autorisation d'organiser les deux conférences adoptée à l'unanimité des 22 présents.

3 - Autorisation pour M. VENIANT de signer des contrats triennaux (du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2018) avec la société VERITAS pour la vérification des installations électriques et de gaz.

Autorisation de signature adoptée à l'unanimité des 22 présents.

4 - Autorisation de fourniture de repas pour le pôle Image & Son de BIARRITZ au prix de 2,70€.

Autorisation de signature de la convention adoptée à l'unanimité des 22 présents.

5 - Autorisation d'adhésion au groupement d'établissements EDUCADO

EDUCADO permet de rencontrer des professionnels pour établir les projets d'orientation pour les élèves du lycée.

Autorisation de signature de la convention par M. VENIANT adoptée à l'unanimité des 22 présents

6 – Convention avec les sapeurs pompiers d'Ustaritz pour faire intervenir un kinésithérapeute pour le pôle espoir Rugby.

Autorisation de signature de la convention par M. VENIANT adoptée à l'unanimité des 22 présents.

7 – Convention avec l'association "courant d'être".
Cette convention permet de faire appel à une intervenante qui viendra présenter une série de conférences sur "Éducation sexuelle et estime de soi".

Autorisation de signature de la convention par M. VENIANT adoptée à l'unanimité des 22 présents.

8 – Convention avec l'association de M. MOULOU AKKOUCHE
M. AKKOUCHE est écrivain, auteur de romans policiers, et ferait des interventions en Janvier et/ou Février 2016. Seuls les frais de déplacement sont pris en compte (413€). Les interventions de M. AKKOUCHE sont demandées par Mme DELAGE (professeur documentaliste).

Autorisation de signature de la convention par M. VENIANT adoptée à l'unanimité des 22 présents.

9 – Convention avec le lycée hôtelier de Talence : établissement mutualisateur du dispositif de maintenance de l'informatique pour la partie qui concerne le rectorat
500€ pour le côté pédagogique
500€ pour le côté administration

Autorisation de signature de la convention par M. VENIANT adoptée à l'unanimité des 22 présents.

10 – Autorisation de reconductions des sections sportives
Le projet est à déposer avant le 29 janvier 2016 et il faut un avis du conseil d'administration.
La demande de reconduction est à faire pour la section : AVIRON – PELOTE – RUGBY FEMININ

Autorisation de demande de reconduction par M. VENIANT adoptée à l'unanimité des 22 présents.

④ Calendrier AS 1516

Le calendrier 2016 est présenté par M. MINIER (Proviseur Adjoint).

Rencontres parents professeurs : 40 à 45 % de parents ont répondu pour le niveau seconde.
Il ne faut pas oublier de cocher une case en haut à gauche dans la page de PRONOTE pour valider la demande. PRONOTE est la seule méthode de prise de rendez-vous. Cependant, par défaut la rencontre est souhaitée. Les rencontres ne doivent pas durer plus de 5 minutes. Si plus de temps est nécessaire, un rendez-vous ultérieur devra être pris.

La rencontre parents/professeurs niveau première aura lieu le 14 janvier au lieu du 7 janvier en raison de la programmation d'une soirée théâtre pour une partie des élèves.

Une réunion d'information sur l'APB (Admission Post-Bac) aura lieu le 21 janvier en fin d'après-midi.
APB ouvre le 20 janvier et ferme (pour la première phase) le 20 mars 2016.

Le 23 janvier est organisée une journée "Portes ouvertes" des CPGE, celle du BTS est le 6 février et celle du lycée le 2 avril 2016.

Après discussion, la semaine du "bac blanc" est repoussée d'une semaine. Ce sera la semaine du 8 au 12 février juste avant les vacances. Les conseils de classes de terminales auront lieu deuxième semaine de mars (du 7 au 11 mars). Une semaine de travail coïncée entre une semaine de bac blanc et les vacances de février est très peu efficace (M. GOYA – SNES/FSU). Le décalage permettra aux professeurs correcteurs de se consulter pour harmoniser les notes (demande de M. JEAULT - SE-UNSA, SGEN CFDT). Les notes du bac blanc compteront pour le second trimestre.

Le voyage à BERLIN, non mentionné dans le calendrier, a bien lieu du 4 au 9 avril 2016.

Les épreuves de langues vivantes (compréhension orale) auront lieu le 17 mars 2016.

Les ECE pour les terminales auront lieu les 30 et 31 mai 2016.

⑤ **Compte rendu CVL du 03/11/2015 et 24/11/2015**

M. VENIANT fait un bilan des "Commissions Vie Lycéenne" qui ont eu lieu les 3 et 24 novembre 2015.

Ces commissions permettent un dialogue direct avec les représentants des élèves et donnent lieu à des échanges très riches et très motivants. La relation est constructive et très intéressante.

Principaux points abordés :

- Point sur la restauration (des questions concernant le nombre de laitages possibles, souhait pour les élèves internes d'avoir du pain grillé)
- Point sur l'informatique au niveau de l'internat – problèmes en cours de traitement, des améliorations ont été constatées.
- Les journées déguisées sont interdites compte tenu du plan VIGIPIRATE.
- Une conférence des délégués devrait être organisée avant les vacances d'hiver pour les informer du plan VIGIPIRATE.
- Le percent, cette année, s'il y a lieu devrait être très encadré pour éviter les débordements de l'année dernière. Pour l'instant il n'est pas autorisé.
- Repas de Noël : il aura lieu le mardi 15 décembre de 12h à 14h. Un concert est organisé de 14h à 15h. Le créneau 12h/15h est banalisé.
- La collecte de jouets de NOEL est annulée en raison du plan VIGIPIRATE.
- La programmation de la sonnerie est en cours. Le point sur le changement de la sonnerie est à l'étude. La non réalisation de cette modification n'est pas de la responsabilité du CVL.
- Un mur d'expression a été créé dans le foyer des élèves. Il est à leur disposition.

⑥ **Plan VIGIPIRATE**

M. VENIANT informe les membres du Conseil d'Administration des mesures prises dans le cadre du plan VIGIPIRATE :

- Fermeture des grilles en dehors des heures pleines à ± 10 minutes.
- Passage obligatoire par l'accueil en dehors de ces périodes.
- Par contre, le parc des scooters ne peut être surveillé et reste ouvert pour le moment.
- Une rencontre est programmée vendredi 4 décembre avec la police municipale, la municipalité, une autre avec la police nationale le même jour pour évoquer d'éventuelles interventions et la fermeture du parking voiture situé devant le lycée.

- Un appel à la vigilance est demandé à tous -

M. VENIANT fait état d'une demande de l'hôpital interdisant aux élèves de déambuler dans le hall de l'hôpital. L'hôpital évoque la possibilité de faire appel aux forces de l'ordre.

Selon les élèves, certaines boissons chaudes sont moins chères à l'hôpital...

M. MINIER indique qu'il n'y a pas d'interdiction par la loi, cependant il demande aux élèves d'avoir une attitude responsable afin d'éviter tout bruit et toute bousculade comme c'est actuellement le cas, et de mettre les mégots de cigarettes dans les cendriers.

⑦ **Point sur la restructuration**

Suite aux remarques évoquées par les professeurs lors du dernier CA, des améliorations dans l'esquisse ont été apportées :

- 1 Salle de réunion supplémentaire située entre le bureau du proviseur et la salle des professeurs.
- L'espace consultation du CDI est agrandi
- Salles des prépas localisées au troisième étage
- Des prises informatiques seront ajoutées dans 6 salles (il n'y avait qu'une salle équipée précédemment). Le réseau informatique sera fiabilisé, le filaire est préféré au WIFI (2 pour les CPGE et 4 pour les autres enseignements).
- 1 espace d'attente pour les élèves sera aménagé à la vie scolaire
- Les positions de l'infirmerie et de la salle d'arts plastiques sont inversées au RDC du BAT C
- Les équipements des labos et salle de TP seront vus en commun avec les professeurs concernés (SVT-PHCH) et l'architecte.

Une nouvelle réunion avec l'architecte est prévue le 2 décembre 2015.

Le ressenti est positif sur la qualité des échanges et du travail.

⑧ **Demande de personnel ITRF pour l'assistance pédagogique et la maintenance du matériel au niveau du BTS audiovisuel**

M. MATHIEU expose les besoins d'une personne localisée sur place (au moins à temps partiel) pour délivrer une assistance pédagogique et aider à maintenir les équipements complexes existants. Cette demande n'est pas incongrue, en effet, par exemple à Dax, un poste et demi d'ITRF de laboratoire a été créé au Lycée Borda pour le BTS des métiers de l'eau.

M. VENIANT demande pourquoi ce poste n'était pas nécessaire dans le passé.

M. MATHIEU : dans le passé, ce "poste" était géré par l'éducation nationale et correspondait en fait à plusieurs personnes de qualifications différentes ; au passage du lycée sous contrôle du Conseil Régional (CR), le besoin s'est trouvé dilué entre du personnel CR et du personnel d'état. Suite aux restrictions budgétaires, le CR a mutualisé une partie du personnel de maintenance dans une ELIB (Équipe Locale Informatique et Bureautique), localisée au lycée Cantau et intervenant de Saint-Jean Pied de Port à Tarnos. Selon le responsable de l'ELIB, le poste concerné n'est pas de la responsabilité de l'ELIB car c'est un poste correspondant à du matériel spécifique et à un besoin pédagogique. Le poste pourrait sans doute être partagé avec le BTS PHOTO mais il faut être sûr que les jours d'examen le matériel fonctionne correctement sans délai.

M. VENIANT est d'accord pour faire la demande au rectorat. Le contour du poste est à travailler.

⑨ **Motion sur l'avant projet académique 2016-2020**

M. GOYA (SNES-FSU) distribue une motion suite à l'organisation au niveau académique d'une consultation sur l'avant projet académique proposé par le rectorat.

Mme RICCI en fait la lecture.

Voir la motion jointe en annexe.

La motion est adoptée : POUR 18 - ABSTENTION : 4 - CONTRE : 0.

Fin du Conseil d'Administration à 20H50

Le secrétaire de séance,



Hervé ROUAULT

Le Proviseur,



Jean-Régis VENIANT